

Mardi 20 juin 2017

La ville de Marseille mobilisée en faveur de l'environnement et de la biodiversité ENVIRONNEMENT



La ville de Marseille est engagée depuis longtemps dans une série d'actions pour favoriser la biodiversité. C'est pourquoi elle a souhaité s'associer à l'événement « Des fleurs pour les abeilles », en organisant une plantation et une distribution de graines.

Le parc Borély accueillera, sur une surface de 10 m², le tout premier sachet de graines, parmi les 5 000 qui seront distribués dans la ville, du 20 au 23 juin.

Un patrimoine diversifié

Le patrimoine des espaces verts de la ville de Marseille recouvre plus de 700 hectares : parcs, jardins, espaces verts de voirie, cimetières, squares...

La ville de Marseille compte aujourd'hui **54 parcs d'une superficie supérieure à 1 hectare, dont 15 de plus de 5 hectares.**

Un bouquet de labels pour la ville de Marseille

La ville de Marseille détient six parcs labellisés « Ecojardin » et poursuit son objectif d'obtenir, à terme, cette reconnaissance dans chaque arrondissement.

Le **label « Ecojardin »** récompense les jardins gérés écologiquement, sans apport de produit phytosanitaire, maîtrisant l'arrosage et favorisant la biodiversité

Le parc Athéna (13^e arrondissement) est en passe d'être labellisé. L'installation d'un grand hôtel à insectes en avril dernier est un facteur supplémentaire de succès pour l'obtention cette récompense.

Le label « Jardin remarquable » a été initié en 2004 par le ministère de la Culture et de la Communication.

Il est délivré aux jardins ouverts au public présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, dont le but n'est pas essentiellement commercial. Il est attribué pour une durée de 5 ans renouvelable.

A Marseille, **quatre parcs sont labellisés « jardin remarquable »**, dont le parc Borély.

Des équipements pour les espèces menacées

Un premier grand hôtel à insectes, inauguré le 25 avril 2016 au Jardin Botanique, a donné le "top départ" de l'implantation de 112 petits hôtels à insectes pollinisateurs, situés dans 14 parcs de la ville.

Ces équipements spécifiques fournissent aux insectes menacés ou en voie d'extinction, des habitats contribuant au retour de la nature au coeur de la ville.

Parmi les divers outils de sensibilisation et d'éducation à l'environnement développés par

la ville de Marseille, les fermes pédagogiques constituent le moyen le plus concret de renouer le contact entre les petits citadins et le monde rural.

Éducation et environnement : un pari réussi

Grâce à sa politique volontariste en matière d'éducation à l'environnement, la ville de Marseille contribue depuis plus de 35 ans à sensibiliser les jeunes Marseillais et leurs parents à l'environnement, à leur interdépendance avec le milieu agricole et à l'importance de maintenir des îlots de nature et de biodiversité en milieu urbain.

Plus de **8 000 petits Marseillais et 6 000 adultes** sont accueillis chaque année dans les trois fermes pédagogiques et les deux relais-nature municipaux.

Les trois fermes pédagogiques sont de véritables exploitations agricoles implantées dans d'anciens domaines bastidaires.

Elles sont gérées par un agriculteur, délégataire de service public, qui produit des cultures maraîchères et accueille des animaux d'élevage (bétail, chevaux, ânes, cochons, moutons, chèvres, poules, canards, oies, pintades, lapins)...

La ville de Marseille a ouvert sa première ferme pédagogique il y a plus de 30 ans.

Des parcelles collectives pour jardiner en ville

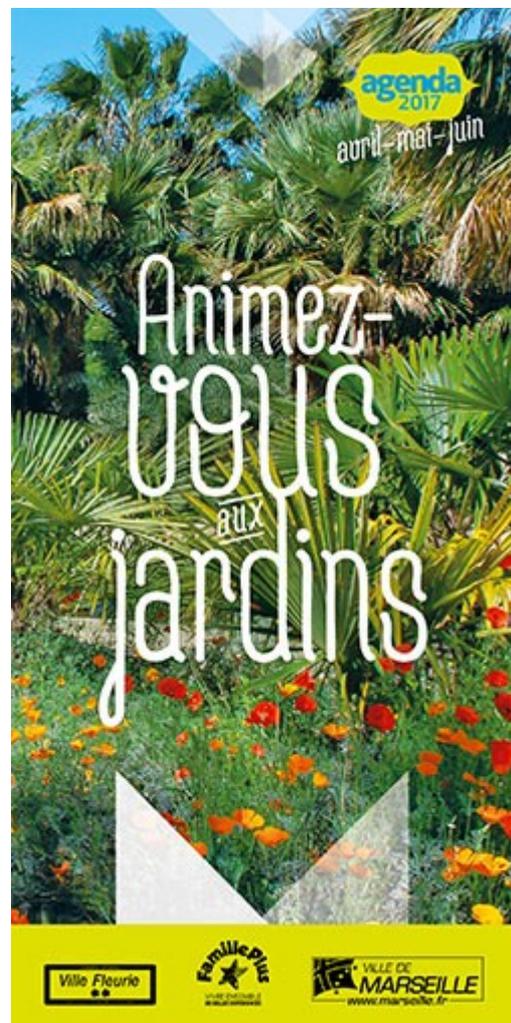
Les plaisirs du jardinage ne sont pas exclusivement réservés à l'habitat individuel doté d'un lopin de terre ! Les citadins peuvent aussi accéder à ce bonheur grâce à des jardins collectifs.

Plus de **60 jardins collectifs** (jardins partagés et jardins familiaux) sont aujourd'hui installés sur la commune. Répartis sur l'ensemble du territoire marseillais, ils couvrent environ 27 hectares.

Pour répondre à une demande toujours plus forte, **la ville de Marseille s'est engagée depuis quelques années dans une**

politique de développement des jardins collectifs sur son territoire.

Une dizaine de jardins partagés sont en cours de création, ainsi que deux jardins familiaux sur 2 secteurs en couverture de la rocade L2.



Programme des animations disponible sur www.marseille.fr

Contact presse :
Bénédicte JOUVE - 04 91 14 64 28